

Entre 1903 et 1917, l'histoire du château de La Grande Ferrade se confond avec celle de la colonie agricole Saint-Louis. Les deux domaines voisins, alors réunis sur près de 80 hectares, ne forment plus qu'une seule et même institution, dirigée par l'Œuvre du Refuge des Enfants Abandonnés ou délaissés de la Gironde (OREAG). L'OREAG, fondée à Bordeaux en 1889, a pour but de



«recueillir, d'élever et d'instruire, des enfants mineurs orphelins». L'exploitation du domaine de La Ferrade est ainsi exécutée par les pupilles de la colonie, encadrés par leurs professeurs. Mais, se heurtant à des difficultés croissantes, l'établissement n'assure plus de récoltes suffisantes ni un entretien satisfaisant du vignoble de La Ferrade. L'aventure commune doit se terminer.



1903 - Plan d'ensemble du domaine de La Grande Ferrade

Objet des plus grands soins au fil des siècles, l'environnement naturel du domaine de La Ferrade fait partie intégrante du château qu'il met en scène et magnifie. La demeure est entourée de plusieurs bois et «d'une foule d'autres arbres du pays ou étrangers assez rares». Cédant à la mode anglaise, on agrémenta le parc d'un lac avec son île et des rocailles artificielles. Tout un entrelacs d'allées et de chemins ordonne cette composition pour conduire vers les « agréments » et autres «parterres» disposés devant le château.

Marguerite Fillol, dernière propriétaire viticole du château de La Ferrade

«Âgée de 33 ans, orpheline, d'une santé très délicate, atteinte de surdité [...], se sentant peu apte à gérer une propriété, [Marguerite Fillol] est désireuse surtout de faire acte de charité vis-à-vis d'une œuvre qu'elle appréciait». C'est ainsi qu'en 1903, sous forme de donation, elle cède son domaine à la colonie agricole Saint-Louis. Après révocation de cette donation en 1917 avec l'OREAG, elle est à nouveau la propriétaire de La Ferrade pendant quatre ans.

1903-1917 - Le temps de la colonie agricole Saint-Louis

Dès 1836, le domaine Saint-Louis sert de refuge pour les pupilles et les orphelins, tout en étant qualifié de pénitencier tellement la vie y a été rude pour ses pensionnaires. C'est à Fernand Marin, secrétaire général de l'OREAG, que revient l'initiative d'acquérir le domaine de la colonie Saint-Louis en 1890. Au sein de son institution, les pupilles

«reçoivent une excellente éducation agricole, deviennent de bons sujets et de bons cultivateurs. [...] Ils vont en classe pendant 2 heures par jour [...] et se livrent à des travaux [essentiellement] agricoles : jardinage, grande culture, viticulture, horticulture, soins du bétail, etc.»

